Programme de formation



Bilan de compétences "Projet"

(MAJ 08/01/2024)



A QUI S'ADRESSE LE BILAN DE COMPETENCES ?

€ TARIF

A toute personne qui souhaite avancer vers un nouveau projet professionnel. Aucun prérequis n'est demandé.

Bilan "Projet" : 1290 €



CATEGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Bilan de compétences
Cette action a pour but (article L.6313-3) de favoriser la mobilité professionnelle





Suite à un entretien préalable pour définir vos besoins, un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation vous est transmis sous format électronique par email . La prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation,



DUREE ET LIEU



<u>Sur une période de 2 à 3 mois à distance ou en présentiel dans les locaux de l'entreprise</u> (<u>Dans un lieu fermé qui permette la confidentialité</u>).

• Bilan Projet : 16h dont 9 d'accompagnement face à face et 7 de travail personnel inter séances

Le planning d'entretiens (dates et heures) est co définît entre le formateur et le bénéficiaire lors du premier entretien.



OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Valider un projet professionnel existant et/ou explorer de nouvelles pistes d'orientation professionnelles.
- Déterminer les situations professionnelles les plus appropriées et s'informer sur les métiers d'intérêt.
- Identifier ses valeurs et assurer leur adéquation avec le projet professionnel envisagé.
- Mettre en place un plan d'action visant à amorcer l'évolution professionnelle.



Programme de formation

CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES "PROJET"



 $\left(1\right)$

ENTRETIEN PREALABLE GRATUIT (45 min d'entretien)

- Présentation du bénéficiaire et de ses attentes
- Explication du bilan de compétences et de ses 3 phases
- · Présentation du coach et de sa méthode de travail
- Explication des différents modes de financement
- · Validation du projet par rapport au bilan de compétences
- 2

PHASE PRELIMINAIRE (1h d'entretien)

- Analyse du parcours du bénéficiaire (formation professionnel et extraprofessionnel)
- Formalisation de ses attentes quant au bilan de compétences
- Co-construction du programme personnalisé
- 3

PHASE D'INVESTIGATION (7h d'entretien)

Exploration de l'état présent via :

- Analyse du projet professionnel
- La recherche et la verbalisation des fondamentaux (valeurs, besoins, motivations ...)
- Des prises de conscience et un travail sur les limites et croyances limitantes
- L'identification des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis et transférables
- 4

PHASE DE CONCLUSION (1h d'entretien)

- · Identification et travail sur les blocages
- Recherche et prise de conscience de ses ressources
- · Construction du plan d'action
- Co-construction de la synthèse du bilan

Un rendez-vous de suivi est prévu a 6 mois







Programme de formation



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes pédagogiques : Méthode interrogative, active, maïeutique, techniques de coaching professionnel.
- Outils pédagogiques : Outils et exercices de coaching Supports de recherche
- Supports pédagogiques : Pochette remise en début de bilan ou fichiers déposés sur un acccès personnalisé Google Drive
- Moyens techniques : Les entretiens peuvent se faire à distance en visioconférence ou en présentiel.

Compétences des formateurs

Les bilans de compétences sont réalisés par Marion Courpotin, Consultante certifiée en bilans de compétences et Coach professionnelle. Titulaire d'un Master 2 et plus de dix ans d'expérience en entreprise à l'international (formation, accompagnement au changement, gestion de projet)

Retrouvez Marion Courpotin sur LinkedIn en saisissant l'adresse suivante dans votre navigateur.

https://www.linkedin.com/in/marion-courpotin-7a7737a/?locale=fr_FR

SUIVIET EVALUATION

- Un émargement aura lieu à chaque séance, et un document de synthèse sera remis au bénéficiaire en fin de bilan.
- Une évaluation à chaud sera envoyée dans les 7 jours suivant la fin du bilan de compétences.
- Un entretien de suivi aura lieu 6 mois après la fin du bilan pour mesurer les avancements du plan d'action et évaluer l'impact du bilan sur le projet professionnel et personnel du bénéficiaire.





Conditions d'accès aux personnes en situation de handicap



- · Visio-conférence préconisée
- · Rencontre dans un lieu adapté aux PMR



- · Accès à la lecture labiale (diction et posture de la coach)
- Supports visuels



- Adaptation du rythme (pauses / méthodes pédagogiques...)

 • Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés



- Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16
- Absence de jaune et de vert clair dans les supports
- · Luminosité réduite de la pièce

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, nous étudions les mesures compensatoires appropriées.